

**HISTOIRE**  
DE  
L'EXPÉDITION DES FRANÇAIS  
EN ÉGYPTÉ

SE VEND A PARIS,  
A LA LIBRAIRIE ORIENTALE DE V<sup>e</sup> DONDEY-DUPRÉ,  
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,  
RUE VIVIENNE, N<sup>o</sup> 2.



HISTOIRE

DE

L'EXPÉDITION DES FRANÇAIS  
EN ÉGYPTÉ

PAR NAKOULA EL-TURK

PUBLIÉE ET TRADUITE

PAR M. DESGRANGES AINÉ

SECRÉTAIRE INTERPRÈTE DU ROI

*M. Desgranges*  
XX-6990



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

A L'IMPRIMERIE ROYALE

M DCCC XXXIX

## AVERTISSEMENT.

---

En publiant l'histoire de notre expédition d'Égypte, écrite en arabe par un Syrien, le but que je me suis proposé n'est pas seulement d'offrir aux jeunes orientalistes, qui se livrent à l'étude de la langue de Mahomet, un texte facile et dont le style cependant n'est pas dépourvu d'élégance, mais de répandre parmi les Arabes eux-mêmes la gloire du nom français. En effet, quoique la France n'ait pas conservé la riche colonie que trente mille de ses enfants lui avaient acquise, le récit de nos victoires dans l'antique royaume des Pharaons n'en est pas moins propre à frapper l'esprit d'admiration; et les habitants de l'Atlas, déjà témoins de la valeur infatigable de nos troupes et des jeunes Princes qui marchaient à leur tête, pourront apprendre les mé-

morables événements qui ont illustré nos armes sur les bords du Nil.

Je n'ai point eu la prétention, en joignant une traduction au texte arabe, de présenter une relation plus complète et plus exacte que celles déjà publiées en français sur cette partie de notre histoire militaire; j'ai pensé seulement qu'on verrait avec quelque intérêt le témoignage éclatant rendu par un Arabe au courage de l'armée d'Égypte, et l'impression que produisit notre présence dans cette contrée sur une population étrangère à nos mœurs et à nos usages. Cet ouvrage paraît d'ailleurs avoir été fait avec conscience et impartialité; mais son auteur, Nakoula el-Turk, à qui la langue française était inconnue, n'a pu consulter aucun document officiel et nous transmettre avec une exactitude rigoureuse les faits dont il n'était pas témoin. On lui pardonnera donc d'avoir commis quelques erreurs, dont la plupart ne portent que sur des détails peu importants, tels que le nombre des soldats qui composaient les différents corps d'armée, celui des morts, des blessés et des prisonniers. On lui pardonnera également de n'avoir pas toujours assigné exactement aux généraux la part de succès qui était due à chacun d'eux dans les combats et les batailles, et de n'avoir été quelquefois que